https://affairesjuridiques.aphp.fr/textes/arrete-du-4-decembre-2014-autorisant-lutilisation-de-traitements-pour-des-personnels-de-sante-en-milieu-de-soins-exposes-au-virus-ebola/
Arrêté du 4 décembre 2014 autorisant l'utilisation de traitements pour des personnels de santé en milieu de soins exposés au virus Ebola
04/12/2014
Cet arrêté dispose qu'à titre dérogatoire, "le médicament contenant la substance Favipiravir peut être importé, stocké, distribué, prescrit, dispensé et administré, pour la prise en charge des personnels de santé en milieu de soins exposés au virus Ebola, dans les établissements de santé de référence (ESR)". Ces dispositions seront levées par un arrêté du ministre chargé de la santé dès lors qu'elles ne sont plus justifiées.